#11

Luberon Monts de Vaucluse

CABRIERES D'AVIGNON, CAVAILLON, CHEVAL-BLANC, GORDES, LAGNES, LAURIS, LES BEAUMETTES, LES TAILLADES, LOURMARIN, MAUBEC, MERINDOL, OPPEDE, PUGET, PUYVERT, ROBION, VAUGINES

SEPTEMBRE 2020

Les grands projets 2020-2025

Une aide à l'acquisition d'un vélo électrique

Rivières : les travaux de sécurisation continuent

Sommaire

P 4/5. LES ÉLUS

P 6/7. PROJET DE MANDAT 2020-2025

P 8/9. BUDGETS 2020

P 10/11/12/13. ÉCONOMIE / AMÉNAGEMENT

P 14/15. MOBILITÉS

P 16/17/18/19. ENVIRONNEMENT

P 20/21. EAU / ASSAINISSEMENT / GEMAPI

P 22/23/24. POLITIQUE DE LA VILLE / HABITAT / EMPLOI

P 25. PISCINES

P 26/27. MÉDIATHÈQUES

P 28/29. PETITE ENFANCE

P 30/31. TOURISME

Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

pefc-france.org

Revue éditée en 20 500 exemplaires
par LMV Agglomération
315 avenue Saint Baldou
84300 Cavaillon
Tél. : 04 90 78 82 30
communication@c-lmv.fr
www.luberonmontsdevaucluse.fr
Accueil LMV
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30-12h et de 13h30 à 17h

Directeur de publication :
Gérard DAUDET, Président
ISSN 2496-6312
Dépôt légal : Septembre 2020
Design graphique : La Vache Noire
Photographies et Illustrations : LMV, Office de tourisme, IDEC, D. Gemignani, SMAVD, SIRCC, La Vache Noire
Impression Rimbaud Cavaillon
Imprimé sur papier certifié PEFC

Édito

Madame, Monsieur,

C'est avec grand plaisir que je vous invite à découvrir notre magazine intercommunal de rentrée. Le 9 juillet dernier, à la suite des élections municipales, Luberon Monts de Vaucluse a renouvelé l'intégralité de son conseil communautaire qui compte 16 communes et 55 membres. Ce magazine est l'occasion de vous présenter le nouveau visage de notre intercommunalité qui accueille 8 nouveaux maires.

Des Beaumettes à Vaugines, en passant par Cavaillon, LMV est une agglomération équilibrée qui respecte sa double composante urbaine et rurale. Ainsi, quelle que soit sa taille, chaque commune dispose d'une vice-présidence.

Outre le renouvellement électoral, ces derniers mois ont surtout été marqués par l'actualité sanitaire, avec une crise particulièrement éprouvante pour tous.

Dans ce contexte, notre agglomération a été particulièrement présente pour maintenir l'opérationnalité et la qualité de nos services. La solidarité avec les communes de LMV s'est organisée pour mutualiser l'équipement de notre territoire en moyens de protection.

En ce début d'automne, une grande vigilance perdure et doit perdurer.

Des protocoles stricts et une communication active sont en place pour assurer la protection de nos agents et des usagers de nos équipements communautaires (crèches, piscines, médiathèques, déchetteries, campings, offices de tourisme, etc.).

Cette crise sanitaire est aussi une épreuve sans précédent pour nos commerces et nos entreprises. Je remercie les élus qui ont approuvé sans réserve ma décision d'abonder le Fonds Covid Résistance initié par la Région Sud. Ce fonds s'est traduit pour LMV par une enveloppe globale d'environ 450.000 euros destinée à accompagner les entreprises de moins de 20 salariés, fragilisées par la crise.

Lors du vote du budget, les élus communautaires ont également acté un soutien fort à l'investissement local, car il en va de la vitalité de notre tissu économique et de nos emplois.
Outre le fonds de concours d'aide à l'investissement des communes doté d'1,5 million d'euros, l'agglomération a instauré un fonds de concours exceptionnel d'1,8 million d'euros pour accompagner les projets communaux de valorisation touristique, patrimoniale et culturelle.
Enfin, l'opération « LMV vous met en selle » est lancée, avec une aide aux particuliers de 30 % pour l'achat d'un vélo électrique auprès des vélocistes de notre intercommunalité partenaires de l'opération.

Ainsi, en cette rentrée 2020, notre agglomération est en ordre de marche, pour insuffler une dynamique d'investissement sur le territoire, finaliser la future zone d'activités Natura'Lub pour 2021 et garantir la qualité de nos services ainsi que de nos équipements publics qui font Luberon Monts de Vaucluse un espace de vie attractif et convivial.

GOUVERNANCE 2020-2025

Suite aux élections municipales de mars et juin 2020, les 55 nouveaux conseillers communautaires de ce mandat 2020-2025 ont réélu Gérard DAUDET, Maire de Cavaillon, à la présidence de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération. Le bureau est composé du maire de chacune des 16 communes membres de LMV et de deux conseillers communautaires délégués.

LE BUREAU

Gérard DAUDET,
Maire de Cavaillon,
Président de LMV

Patrick SINTES,
Maire de Robion,
1e Vice-Président, délégué au développement économique

Christian MOUNIER,
Maire de Cheval-Blanc,
2e Vice-Président, délégué à la gestion et à la valorisation des déchets

André ROUSSET,
Maire de Lauris,
3e Vice-Président, délégué aux mobilités douces

Philippe BATOUX,
Maire de Mérindol,
4e Vice-Président, délégué aux espaces naturels sensibles

Frédéric MASSIP,
Maire de Maubec,
5e Vice-Président, délégué à l'eau et à l'assainissement

Nicole GIRARD,
Maire des Taillades,
6e Vice-Présidente, déléguée au tourisme et aux campings

Delphine CRESP PIROLA,
Maire de Cabrières d'Avignon,
7e Vice-Présidente, déléguée à la petite enfance

Richard KITAEFF,
Maire de Gordes,
8e Vice-Président, délégué à l'aménagement du territoire et à la politique de l'habitat

Claude SILVESTRE,
Maire de Lagnes,
9e Vice-Président, délégué à l'agriculture et à la ruralité

Jean-Pierre GERAULT,
Maire d'Oppède,
10e Vice-Président, délégué à l'innovation entrepreneuriale et à la prospection d'entreprises exogènes

Jean-Pierre PETTAVINO,
Maire de Lourmarin,
11e Vice-Président, délégué au développement numérique

GOUVERNANCE 2020-2025

Sylvie GREGOIRE,
Maire de Puyvert,
12e Vice-Présidente, déléguée à l'environnement

Amélie JEAN,
Maire de Puget,
13e Vice-Présidente, déléguée aux piscines

Frédérique ANGELETTI,
Maire de Vaugines,
14e Vice-Présidente, déléguée à l'emploi et à la formation

Claire ARAGONES,
Maire des Beaumettes,
15e Vice-Présidente, déléguée aux médiathèques et aux musiques actuelles.

Jean-Baptiste BLANC,
Conseiller communautaire délégué à l'ANRU et au Cœur de Ville

Elisabeth AMOROS,
Conseillère communautaire déléguée à la politique de la ville.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

CABRIÈRES D'AVIGNON : Pascal JUNIK.

CAVAILLON : Fabienne BLANCHET, Christian LEONARD, Laurence PAIGNON, Jean-Michel SELLES, Magali BASSANELLI, Fabrice LIBERATO, Marie-Hélène CLEMENT, Gérard JUSTINESY, Isabelle ROUX, Eric DERRIVE, Martine DECHER, Jean-Philippe RIVET, Julia PIERI, Patrick COURTECUISSE, Mathilde DAUPHIN, Alain ATTARD, Céline PALACIO, Bénédicte AUZANOT, Jean-Pierre PEYRARD, Annie PONTET, Etienne BOURSE.

CHEVAL-BLANC : Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL, Félix BOREL, Gaëtane CATALANO-LLORDES.

GORDES : Marie-Thérèse MACK.

LAGNES : Véronique MILESI.

LAURIS : Gwenola DESPLATS, Didier SEBBAH, Christine PESQUIES.

LES TAILLADES : Michel LE FAOU.

MAUBEC : Aurore STELLA.

MÉRINDOL : Isabelle MELANCHON.

OPPEDE : Martine PELLET.

ROBION : Marie-Hélène MONTFRIN, Michel NOUVEAU, Christine NALLET.

PROJETS LMV 2020-2025

1. AIDES AUX COMMUNES

• Fonds de concours pour **l'investissement :**
9 millions d'euros / 6 ans

• Fonds de concours **patrimoine / liaisons douces / tourisme :**
1,8 million d'euros / 6 ans

2. MOBILITÉS DOUCES

• **Opération LMV vous met en selle (aide à acquisition d'un vélo électrique) :**
1000 vélos / 6 ans financés à hauteur de 30% du prix d'achat (plafond 300 euros)
> lire les détails en page 14

3. TRAVAUX ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

• **Natura'Lub :** installation, sur 46 hectares, d'entreprises tournées vers l'agro-alimentaire et la naturalité. **1600 emplois créés.**

• **Requalification de la voirie d'intérêt communautaire du Puits des Gavottes à Cavaillon : 1,6 million d'euros (2020-2021)**

• **D973 : requalification 600 000 euros + 3 giratoires d'accès**
(une création + 2 requalifications) **2 millions d'euros** (dont 600 000 euros subventionnés par le Département de Vaucluse)

• **Haut débit :** fin des travaux d'équipement des communes rurales en fibre optique :
400 000 euros (budget total 1,3 million d'euros)

4. ÉQUIPEMENTS

- **Office de tourisme intercommunal de Cavaillon :** rénovation du bâtiment : **400 000 euros**
- **Médiathèque de Cavaillon :** réaménagement des espaces jeunesse, numérique, documentation + travaux d'accessibilité : **360 000 euros HT**

5. PETITE ENFANCE

- **Construction de la 15e crèche** (Place Maurice Bouchet à Cavaillon) **: 30 places. 1,2 million d'euros**

6. PROTECTION DES POPULATIONS

- **Travaux de sécurisation des rivières**

Coulon : 1 million d'euros sur 2020, 15 millions sur 10 ans. (Poursuite des travaux supportés par le SIRCC (Syndicat Intercommunautaire de la Rivière Calavon Coulon) : tranche 4 à tranche 11 = 35,4 millions d'euros - Charge prévisionnelle LMV = 12,2 millions d'euros)
Durance : participation de LMV = 2 millions (participation SMAVD (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance) = 3 millions).

Les partenaires

BUDGET 2020

Un budget 2020 tourné vers la solidarité intercommunale et l'investissement local

Le budget primitif 2020 a été voté le 23 juillet dans un contexte inédit. La crise sanitaire actuelle plonge l'ensemble des collectivités territoriales dans une période d'incertitude financière. Pertes immédiates ou futures de recettes dues à la fermeture de certains services et au ralentissement de l'activité économique, nouvelles dépenses liées à la mise en place de dispositifs exceptionnels de soutien à l'activité économique et pour assurer la continuité des services publics dans le respect des consignes sanitaires ont été autant d'éléments à prendre en compte cette année.

Le budget primitif 2020 s'élève à 58,5 millions d'euros. Il est financé essentiellement par la fiscalité locale (la taxe d'habitation, la taxe foncière, la contribution économique territoriale, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères), les dotations de l'Etat et les recettes des services rendus aux usagers.

Cette année plus que jamais, les communes membres de LMV ont besoin de l'Agglomération pour faire face, elles aussi, à cette situation inédite. C'est pourquoi le budget primitif consacre une part importante à la solidarité intercommunale. En effet, un tiers du budget de fonctionnement, soit 14,3 millions d'euros, est reversé aux 16 communes membres afin de les accompagner dans leurs projets d'investissements et d'équipements locaux, de valorisation de leur patrimoine bâti, naturel, culturel, et d'équipements en lien avec la mobilité douce.

Le budget d'investissement s'élève à 13 millions d'euros. Il concerne principalement la requalification et la modernisation d'équipements communautaires tels que l'office de tourisme de Cavaillon, la médiathèque La Durance, les crèches. Une large partie de ce dernier est aussi consacré aux travaux de protection des population contre les crues.

Budget primitif 2020 : 58,5 millions d'euros

Fonctionnement : 45,5 millions d'euros

14 millions d'euros
reversés aux communes pour l'investissement (attribution de compensation, fonds de concours à l'investissement, fonds de concours tourisme)

12 millions d'euros
de masse salariale

7 millions d'euros
de contribution aux syndicats et organismes extérieurs

6 millions d'euros
de charges à caractère général

Investissement : 13 millions d'euros

- Subventions d'équipements
- Aménagement des dessertes des zones d'activités économiques
- Poursuite du déploiement du plan d'équipement des communes en très haut débit
- Participation aux travaux d'urgence sur le Coulon et la Durance
- Soutien apporté aux propriétaires dans le cadre du programme local de l'habitat
- Requalification du bâtiment de l'office de tourisme, d'autres bâtiments communautaires (crèches, médiathèques) et de voieries communautaires
- Remboursement du capital de la dette

Capacité de désendettement : 3,4 ans

(Bien en deça des 12 ans jugés critiques)

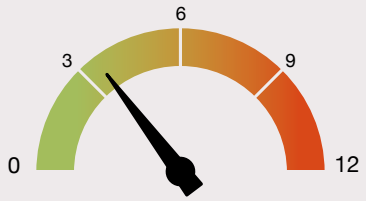

Financements

- Fiscalité locale
- Contribution économique territoriale
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Dotations de l'État
- Recettes des services rendus aux usagers
- Subventions des partenaires institutionnels
- Emprunt bancaire
- Auto-financement

LMV Une cinquantaine d'entreprises aidées par le Fonds COVID Résistance

Parce que la sauvegarde des emplois, des commerces et des entreprises est une priorité pour les élus de LMV, l'Agglomération a accentué son soutien aux professionnels pendant et au sortir de la crise.
En abondant à hauteur de 112 000 euros (soit 2 euros par habitant du territoire) au Fonds COVID-Résistance initié par la Région SUD, LMV a ainsi pu faire grimper l'enveloppe alimentée par la Région, le Département et la Banque des territoires à 448 000 euros. Un fonds exceptionnel qui a d'ores et déjà permis d'aider une cinquantaine d'entreprises et de commerces installés dans les communes de LMV à la fin du mois d'août. Et qui en aidera encore quelques dizaines d'ici la fin de l'année.

Les entreprises du territoire intercommunal qui souhaitent bénéficier de ce prêt d'honneur allant de 3000 à 10 000 euros sur 60 mois peuvent encore monter un dossier auprès d'Initiative Terres de Vaucluse en charge de l'instruction.
C'est en mars 2020 que le Président de LMV, Gérard DAUDET, a immédiatement répondu favorablement à l'appel du Président de la Région SUD, Renaud MUSELIER, pour abonder ce fonds d'aides directes aux entreprises. Il déclarait alors : *« J'ai adhéré à ce dispositif avec la volonté forte d'être en 1ère ligne aux côtés de nos entreprises car ce fonds permet un effet levier important sur notre territoire. »*

Pour en savoir plus :
www.initiativeterresdevaucluse.fr

Natura'Lub **Les travaux d'aménagement débutent**

Les premiers engins sont arrivés cet été sur la zone des Hauts Banquets. En juin, les chantiers d'accès à Natura'Lub, la future zone d'activités du territoire, ont débuté. Il s'agit de construire un giratoire sur la RD 973 (route de Cheval-Blanc), et d'en requalifier deux existants (celui dit d'AZ Med et celui du chemin Mitan).
Parallèlement à ces travaux, LMV va entamer la requalification de quelques centaines de mètres de chaussée entre le rond-point dit de Marie Blachère et le nouveau de la RD 973. La route sera reprise, des bandes cyclables et des trottoirs seront créés et des plantations embelliront le tout, sur le modèle de l'avenue des Hauts Banquets restaurée il y a 3 ans.

Les accès ainsi créés, la zone sera prête à accueillir les futures entreprises. Le leader européen du transport frigorifique, la STEF, a déjà confirmé son intention d'y installer sa deuxième unité cavaillonnaise. Son PDG, Stanislas LEMOR, a rencontré en juillet dernier Gérard DAUDET afin de lui présenter son projet qui doit permettre la création de 140 emplois.
Le développement de la STEF est aussi un atout pour inciter les entreprises agroalimentaires à s'installer sur Natura'Lub.

Autre entreprise attendue : Mutatec, qui convertit les résidus organiques, a déjà attaqué les travaux en périphérie de Natura'Lub. Son process à la fois durable, écologique et innovant séduit déjà de nombreuses entreprises agro-alimentaires de la Région concernées par la question du traitement de ce type de déchets.

D'autres entreprises pépites sont attendues pour implanter leurs unités dans le domaine de la naturalité sur Natura'Lub. Cette zone d'activités, labellisée par la Région SUD, doit permettre la création de 1600 emplois entre 2021 et 2025.

CAVAILLON

Cap sur la requalification de l'avenue du Puits des Gavottes

C'est un chantier particulièrement attendu par les entreprises qui va débuter dans les prochaines semaines. L'avenue du Puits des Gavottes, qui dessert notamment les deux déchetteries communautaires, va entièrement faire peau neuve. Reprise et sécurisation des chaussées, changement de candélabres, plantations, création de trottoirs vont peu à peu apparaître sur cette avenue très fréquentée. Cet important chantier sera mené en parallèle de celui de création du tronçon Cavaillon-Robion de la Véloroute du Calavon (lire en page 14), mené par le Département de Vaucluse.

COÛT

1,6 million d'euros subventionnés à hauteur de 30% par la Région SUD

LES TAILLADES

La zone de Bel Air tourne à plein régime

Le parc d'activités de Bel Air, située à l'entrée de la commune des Taillades et labellisé ECOPARC par le Département de Vaucluse, tourne à plein régime. Les 18 lots disponibles ont tous été commercialisés à l'exception d'un terrain sur lequel un projet de construction d'un bâtiment tertiaire est en gestation. Ils accueillent des PME, PMI et des entreprises artisanales et des professions libérales.

LES BEAUMETTES

Les travaux ont débuté sur la zone artisanale « Les Amandiers 2 »

La commune des Beaumettes propose un cadre de vie charmant à ses 255 administrés tout en étant une terre d'accueil intéressante pour les artisans qui souhaitent s'implanter au cœur du Luberon.
Dotée, depuis le début des années 2000, d'une zone d'activités nommée « Les Amandiers », la commune, dirigée par Claire ARAGONES, a engagé il y a quelques années l'extension de cette zone située en bordure de la D900 et qui tourne déjà à plein régime.
La zone d'activités « Les Amandiers 2 » est destinée à l'accueil d'activités artisanales et plus particulièrement tournées vers les petites entreprises du territoire intercommunal.
Les terrains destinés aux futurs artisans s'organisent autour de larges espaces communs et végétalisés offrant un cadre de travail de qualité. Elle est composée de 14 lots d'un superficie allant de 740 à 1160 m^2 dont 6 sont encore à la vente et sur lesquels les artisans ont aussi la possibilité de construire un logement. Les premiers permis de construire viennent d'être déposés et les travaux d'aménagement ont débuté.
La proximité des axes routiers et le cadre de cette zone artisanale en font un lieu idéal pour y implanter et pérenniser son activité.
L'aménagement de cette zone a été confié par la commune des Beaumettes au groupement MAP (Méditerranée Aménagement Promotion, implanté à Aix-en-Provence) et SEL, implantée à Coustellet.
Renseignements : 04 42 93 26 52
www.map-immobilier.fr

LMV Achetez un vélo électrique, LMV vous rembourse 30% de son prix

Vous aimeriez acheter un vélo à assistance électrique (VAE) ? Sachez que depuis le 16 septembre 2020, LMV vous aide à en acheter un.

L'opération « 1000 vélos électriques » a été votée par les élus de l'Agglomération cet été. Elle permet d'aider les habitants du territoire à acquérir un VAE neuf en leur reversant 30% du prix du vélo. Sur la durée du mandat, ce sont un peu plus de 1000 personnes qui recevront cette aide.
« Ce projet coche toutes les cases de ce que l'Agglomération veut promouvoir, commente André ROUSSET, Maire de Lauris et Vice-Président en charge des Mobilités douces. Il allie développement durable, soutien aux entreprises du territoire mais aussi aide à l'insertion. Car on sait que la mobilité représente parfois un frein à l'emploi. »

Pour bénéficier de cette aide, il faut habiter l'une des 16 communes de l'Agglo et avoir acheté un VAE neuf et homologué auprès d'un vélociste du territoire partenaire de l'opération. Votre dossier un fois instruit par les services de l'Agglomération, vous recevrez un remboursement équivalent à 30% du prix de ce vélo (dans la limite de 300 euros).

Renseignements et détails www.luberonmontsdevaucluse.fr

La Véloroute du Calavon arrive à Cavaillon

Une fois votre vélo électrique acheté, vous pourrez sillonner le territoire intercommunal d'Est en Ouest sur une piste cyclable entièrement sécurisée. Le Département de Vaucluse vient d'entamer les travaux d'extension de la Véloroute du Calavon. Il ne manquait en effet plus que deux tronçons pour que cette piste cyclable soit complète en Vaucluse. En juin, c'est la partie Robion (au niveau de la gare) / Cavaillon (Avenue du Puits des Gavottes) qui était en construction. Dans quelques mois ensuite, le tronçon reliant l'Avenue du Puits des Gavottes au rond-point du Melon débutera. Au printemps 2021, il sera ainsi possible de rouler en toute sécurité jusqu'à Cérestes, dans les Alpes de Haute Provence, en sillonnant au cœur des beaux paysages et vignobles du Luberon.

C mon bus

Des rotations supplémentaires et un nouvel arrêt aux Ratacans

Le réseau de transport urbain cavaillonnais C mon bus, créé en 2016, évolue encore. Après la création en 2018 de la ligne D et l'ajustement de certaines rotations, aujourd'hui, un nouvel arrêt sera bientôt créé dans le quartier des Ratacans sur la ligne D.

D'autre part, afin de répondre au besoin des lycéens scolarisés à Ismaël Dauphin, les lignes A, B et D circulent, depuis le 1er septembre, tous les jours jusqu'à 19h30 au lieu de 18h30 auparavant. Les lycéens peuvent ainsi récupérer une correspondance à la gare routière afin de regagner leur domicile.
Enfin, les travaux de mise aux normes d'accessibilité ont repris sur le réseau. Après les arrêts des lignes A, C et D, les chantiers se concentrent aujourd'hui sur ceux de la ligne B. Les quais de bus sont construits et équipés de bandes rugueuses afin de permettre à tous les usagers d'emprunter le bus sans difficulté.

Téléchargez les horaires des lignes A, B, C, D, S1, S2, S3 et le plan du réseau sur www.luberonmontsdevaucluse.fr/agglomeration/c-mon-bus

C mon bus

La ligne C passe à l'électrique !

Depuis le 1er septembre, la ligne C, qui relie gratuitement le parking du Grenouillet au centre-ville est 100% électrique. Plus petite et moins polluante, la navette électrique se faufile plus facilement dans les rues du centre-ville sans engendrer de nuisance sonore ou olfactive. En raison de son autonomie plus faible qu'un véhicule thermique, le service est interrompu de 12h05 à 13h50 afin de recharger ses batteries.
« Le réseau C mon bus n'a que 4 ans mais il a su s'adapter pour répondre au mieux aux besoins des Cavaillonnais, commente Gérard DAUDET, Maire de Cavaillon et Président de LMV. En 2019, ce sont plus de 150 000 personnes qui ont voyagé à bord des 4 lignes régulières et près de 80 000 sur les lignes scolaires. »

C ma navette

Une rotation supplémentaire vers les Vignères

Depuis le 1er septembre et de façon expérimentale, le hameau des Vignères est desservi par une nouvelle rotation, les lundis et mardis. Elle permettra notamment aux Cavaillonnais du centre-ville de se rendre aux activités proposées au foyer des Vignères les après-midi.
13h40 Gare de Cavaillon **> 13h55** Hameau des Vignères
17h15 Hameau des Vignères **> 17h30** Gare de Cavaillon

	LUNDI, MARDI	MERCREDI, JEUDI, VENDREDI
Départ des Vignères	9h, 10h, 14h, 17h15	9h, 10h, 14h
Départ de Cavaillon	11h30, 13h40, 16h	11h30, 16h

Depuis septembre 2020, tous les emballages se trient dans le sac ou le bac jaune pour toutes les communes du territoire !

Pourquoi trier ses déchets ?

1. Trier ses déchets : c'est indispensable pour pouvoir les recycler
Pas de recyclage possible sans tri sélectif ! Si nous jetions tous nos déchets dans une même et seule poubelle, il serait impossible de les recycler.

2. Trier ses déchets : c'est protéger notre sol, notre eau… et donc notre santé !
Abandonner des déchets en pleine nature, c'est polluer notre terre. Certains contiennent des substances toxiques qui vont s'infiltrer dans le sol et les nappes d'eau souterraines et les contaminer. Trier et recycler ses déchets, c'est préserver la nature mais aussi notre santé.

3. Trier ses déchets : c'est préserver nos ressources naturelles
Les biens que nous consommons sont produits à partir de matières premières qui ne sont pas inépuisables. En recyclant 1 tonne d'aluminium, on économise 2 tonnes de bauxite. En recyclant 1 tonne de papier, on épargne 17 arbres. En recyclant 1 tonne de plastique PET, on économise 800 kg de pétrole brut.

4. Trier ses déchets : c'est économiser de l'énergie et soutenir l'emploi
Fabriquer de nouveaux produits à partir de matières premières recyclées est source d'économie d'énergie. Refondre des canettes d'aluminium c'est économiser 95% de l'énergie utilisée pour l'extraction de ce métal. Enfin, trier ses déchets pour qu'ils puissent être recyclés, favorise la création d'emplois de proximité.

Source : www.cedre.info

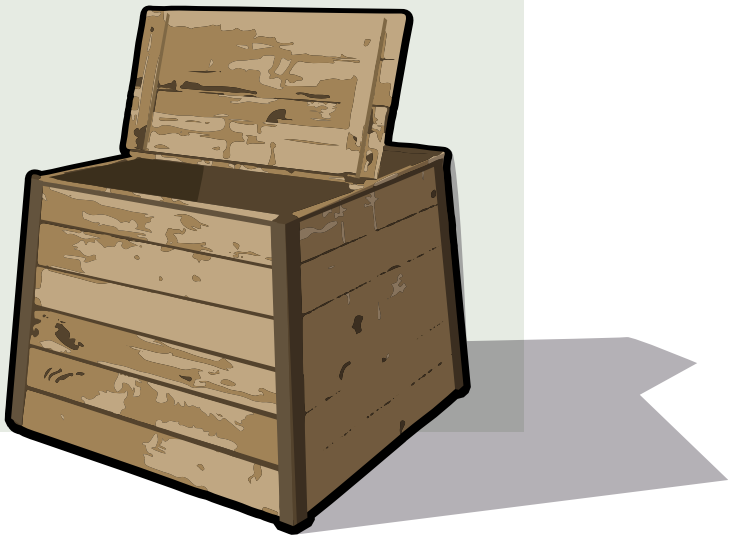

LMV Pour éliminer vos déchets verts, compostez et paillez !

Que faire des tas de déchets verts un fois l'herbe tondue, les haies coupées et le jardin nettoyé ? Si vous ne souhaitez pas les évacuer vers l'une des deux déchetteries vertes du territoire (Cavaillon et Vaugines, accessibles gratuitement avec la carte de déchetterie LMV), il existe d'autres solutions à la fois simples et écologiques pour s'en débarrasser.

Vous pouvez vous débarrasser de vos déchets de tonte dans le composteur. L'herbe une fois mélangée à vos épluchures, coquilles d'œufs et marc de café, puis transformée en terreau 100% naturel et gratuit, se transformera en compost utile pour nourrir vos plantes.

Sachez que LMV propose des composteurs à la vente ou que vous pouvez aussi vous en fabriquer un vous-même grâce à l'aide d'un tuto sur internet.

Autre idée simple à mettre en place : le paillage. Cela consiste en la dispersion de vos déchets verts au pied de vos plantes et arbustes afin réduire leur arrosage, nourrir le sol, et diminuer l'entretien du jardin.

Dans tous les cas, sachez que brûler ses déchets verts est interdit et passible d'une amende de 450 euros maximum.

Pour en savoir plus sur le compostage, le paillage, le fonctionnement de Mon Espace Vert et l'achat de composteurs : www.luberonmontsdevaucluse.fr/environnement

COMMENT OBTENIR UNE CARTE DE DÉCHETTERIE ?

Déplacez-vous au siège de LMV (315 avenue Saint Baldou à Cavaillon - de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, du lundi au vendredi), munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.Vous pouvez aussi formuler votre demande par mail sur accueil@c-lmv.fr en joignant les pièces nécessaires à l'établissement de votre carte.

Le Relais recycle et revalorise vos vieux vêtements

Les enfants ont grandi et leurs vêtements et chaussures sont devenus trop petits ? Vos armoires débordent de vieux vêtements que vous ne mettez plus ? Ne les jetez pas, valorisez-les !

Vous pouvez déposer vos vêtements, même vieux et troués mais propres et secs, enfermés dans des sacs de 50 litres maximum, dans les bornes Le Relais. Ces bornes acceptent aussi les chaussures (reliées par paires et enfermées dans un sac de 50 L max.), et le linge de maison.

Une fois les sacs récupérés par Le Relais, les vêtements sont triés. Certains seront réutilisés, d'autres recyclés et transformés en de nouvelles matières et produits (chiffons, isolants, fils, revêtement de sol, etc.). Donner du textile permet donc de diminuer la consommation de ressources naturelles mais aussi de créer de nouvelles activités et donc des emplois. Un petit geste à la fois écologique et solidaire. Pensez-y !

Pour trouver une borne Le Relais près de chez soi et en savoir plus sur le sujet :
www.lafibredutri.fr

Une seconde vie pour vos appareils électroménagers

Les D3E (ou DEEE), déchets d'équipements électroniques et électriques, sont les gros appareils (lave-linge, lave-vaisselle, gazinières) ou petits appareils ménagers (sèche-cheveux, aspirateurs), les équipements informatiques (ordinateurs, imprimantes, téléphones), les outils (perceuses, ponceuses, tondeuses), les équipements de loisirs et de sport (chaîne hi-fi, télévisions, jouets télécommandés, consoles), les instruments de surveillance (alarmes, détecteurs de fumée), les panneaux photovoltaïques, etc.

Des solutions de recyclage existent près de chez vous !

- **Lors de l'achat d'un appareil neuf**

Sachez que le revendeur a l'obligation légale de reprendre gratuitement votre ancien appareil électrique en magasin ou lors de la livraison pour l'achat d'un équipement neuf équivalent.

- **Vous souhaitez vous en débarrasser ? Déposez-les en déchetterie**

Déposez tous vos appareils électriques, quelle que soit leur taille, vos ampoules et vos tubes « néons » dans une déchetterie du territoire LMV.

Où rapporter vos DEEE ?
Aller sur le site Eco system et trouver votre point de collecte le plus proche.
www.ecosystem.eco/fr/recherche-point-de-collecte

Richard Kitaeff, Maire de Gordes et Vice-Président de LMV, Christian Mounier, Maire de Cheval-Blanc et Vice-Président de LMV délégué à la gestion des déchets, ont inauguré le 5 août dernier les dispositifs enterrés du hameau des Gros en présence de Claude Silvestre, Maire de Lagnes et Vice-Président et des riverains.

Gordes **reçoit ses premiers dispositifs enterrés de collecte des déchets**

Dans le cadre de son programme d'enfouissement des conteneurs à ordures ménagères et de tri sélectif, Luberon Monts de Vaucluse Agglomération a équipé la commune de Gordes, et plus particulièrement le hameau des Gros, de ses premiers dispositifs enterrés.

Quatre conteneurs ont été installés : 1 pour la collecte des ordures ménagères, 1 pour les emballages, 1 pour le verre et le dernier pour le papier. Il s'agit d'ailleurs d'une création concernant les deux derniers conteneurs car à cet endroit-là, aucun dispositif n'existait pour collecter le verre et le papier. Les habitants, pour les trier, n'avaient pas d'autre choix que de se rendre aux points d'apport volontaire situés en centre-ville de la commune.

L'investissement de LMV s'élève à 29 000 € TTC pour l'achat des 4 conteneurs enterrés. La commune de Gordes a pris en charge le génie civil.

En 2019, LMV Agglomération aura consacré plus de 215 000 euros aux chantiers d'enfouissement des conteneurs sur son territoire, et plus de 300 000 euros l'année précédente. En 2020, ce sont encore près de 200 000 euros qui seront investis dans ces projets. Ces travaux d'envergure permettent à la fois de mieux gérer les déchets mais aussi de réduire les nuisances olfactives et visuelles pour les habitants, afin de préserver leur cadre de vie.

LMV

Reconquête des friches agricoles : un quiz pour mieux comprendre les enjeux

LMV Agglomération s'est engagée dans une démarche de préservation et de mise en valeur du foncier agricole et naturel sur 10 communes de son territoire, en répondant à un appel à projet européen ouvert par la Région SUD. Ce travail passe notamment par la reconquête des friches agricoles. En partenariat avec la SAFER, le Département de Vaucluse et la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, l'Agglo contacte les propriétaire de friches afin de leur permettre, s'ils le souhaitent, de louer ou vendre leurs terres à des agriculteurs qui en manquent.
Afin de simplifier la démarche, LMV et ses partenaires ont élaboré un quiz interactif et ludique qui permet aux propriétaires concernés de combattre les idées reçues sur le sujet, de mieux cerner la problématique et de prendre une décision quant au devenir de leur terre.

Ce quiz sera téléchargeable dès cet automne sur www.luberonmontsdevaucluse.fr

L'Agglo gère le cycle de l'eau en intégralité

Depuis le 1er janvier 2020, l'Agglomération est compétente en matière d'eau, d'assainissement et de pluvial. Avec la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi), c'est désormais l'intégralité du cycle de l'eau qui est géré par les services de l'agglomération, de la première goutte d'eau qui tombe du ciel et qui menace parfois vos biens, à celle qui coule à votre robinet, en passant par les eaux usées.
A ce titre, LMV adhère aux syndicats mixtes chargés de l'exercice de tout ou partie de ces compétences sur le territoire intercommunal.

EAU POTABLE
Pour les communes de Cabrières d'Avignon, Cavaillon, Cheval-Blanc, Gordes, Lagnes, Les Beaumettes, Les Taillades, Oppède, Maubec et Robion, le Syndicat des eaux Durance Ventoux est en charge de l'organisation et de l'exploitation du service de distribution d'eau potable.

Pour les communes de Lauris, Mérindol, Puget et Puyvert, c'est le Syndicat Durance Luberon qui se charge de cette mission.

Lourmarin, quant à elle, a confié cette gestion au Syndicat des eaux de Marseille et Vaugines a fait le choix de la gérer elle-même, en régie.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF
L'assainissement collectif, qui concerne la collecte et le traitement des eaux usées, est assuré, par délégation de service public, par la société Suez pour les communes de Cavaillon, Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Gordes, Lagnes, Les Beaumettes, Oppède, Maubec, Robion et Les Taillades.

Cette mission est assurée par le syndicat Durance Luberon pour les communes de Lauris, Mérindol, Puget et Puyvert.

A noter que comme pour l'eau potable, la commune de Vaugines, qui gérait la compétence assainissement en régie avant son transfert obligatoire, en a conservé, par dérogation, la gestion. Lourmarin adhère aussi au Syndicat des Eaux de Marseille (SEM) pour l'assainissement collectif.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Lourmarin et Vaugines gèrent elles-mêmes le contrôle des installations d'assainissement autonome. Pour Cavaillon, c'est LMV qui s'en charge directement. Cette mission est assurée par SUEZ pour Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Gordes, Lagnes, Les Beaumettes, Oppède, Maubec, Robion et Les Taillades, et par le syndicat Durance Luberon pour Lauris, Mérindol, Puget et Puyvert.

GEMAPI
Concernant l'aménagement des rivières et la protection des population, LMV adhère :
- au Syndicat intercommunal de rivière Calavon-Coulon (SIRCC) pour les communes de Cavaillon, Cabrières d'Avignon, Les Beaumettes, Gordes, Maubec, Oppède, Robion et Les Taillades,
- au Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD) pour Cavaillon, Mérindol, Lauris, Puget et Puyvert,
- au Syndicat mixte du bassin des Sorgues (SMBS) pour Lagnes.

Puyvert **Des travaux d'urgence réalisés sur la digue de la Durance**

Après trois crues majeures de novembre et décembre 2019 et la reconnaissance de catastrophe naturelle par l'Etat, les travaux d'urgence de sécurisation des habitations de Puyvert se sont déroulés au mois d'août, et se sont achevés avant les lâchers EDF de septembre.
Au cours de ces crues, l'érosion de la berge sur le secteur des Gaffes et des Iscles a été particulièrement significatif, avec un recul d'environ 90 m par rapport au trait de berge de 2018. *« L'habitation la plus proche se trouvant à moins de 90 m de la berge, elle risquait être emportée par une prochaine crue si aucun travaux n'était entrepris »*, commente Sylvie GREGOIRE, Maire de Puyvert.
Les travaux, dans le lit de la Durance, ont eu pour but de stabiliser ce recul de berge et de rétablir un chemin communal emporté. Ils ont permis de mettre en sécurité un groupe d'habitations et les familles qui les occupent.
En parallèle de ces aménagements, un dispositif d'alerte basé sur des repères visuels a été mis en place par le SMAVD pour permettre de renforcer les éléments concrets d'aide à la décision en crise dont dispose la commune pour l'évacuation préventive des riverains.
Les travaux ont été menés par le SMAVD, pour le compte de LMV Agglomération et de la commune de Puyvert.

Robion et Cavaillon

Les travaux d'urgence sur le Coulon sont terminés

Le bassin du Calavon-Coulon a lui aussi été victime des trois crues de 2019. Celles-ci ont largement modifié le tracé du cours d'eau et provoqué des anses d'érosions, l'ouverture de nouveaux chenaux et des effondrements de berges et/ou digues.
Un programme de travaux d'urgence a été établi en étroite collaboration entre le SIRCC (Syndicat intercommunautaire de rivière Calavon Coulon) et LMV en janvier 2020. Les partenaires financiers que sont l'Etat et le Département de Vaucluse ont été sollicités. Ce programme d'actions avoisinant les 600 000 euros HT (pour les tranches concernant le territoire LMV), s'est déroulé en deux temps, entre la fin de l'hiver et le printemps, puis cet été.
Il a concerné 10 sites de Cavaillon (Basses Ferrailles, Hautes Vautes, Iscles du Temple, Portail rouge, Grand Grès et Château vert, Petit Grès, Ratacans, Cépèdes, Fugueirolles et Fayardes) et 2 sur Robion (Canfiers et Noyers). Il s'agissait principalement de reconstruire le corps de digue et de le consolider par des enrochements ou des talus.

Cavaillon **La station d'épuration à l'abri des caprices de la Durance**

En parallèle des travaux de Puyvert, le SMAVD a entrepris un chantier similaire plus en aval de la rivière, au niveau de la station d'épuration (Step) de Cavaillon. Il s'agit là encore de stabiliser la berge qui a reculé de 60 mètres entre 2016 et 2020 et donc de protéger la station d'épuration de Cavaillon, située juste derrière la digue, afin d'éviter qu'elle ne soit inondée en cas de forte crue de la Durance.

Les travaux de construction d'un épi de protection de la Step se sont déroulés sur tout le mois d'août 2020 et ont été pilotés par le SMAVD pour le compte de LMV.

Cavaillon **Feu vert pour le Permis de louer**

A partir du 2 novembre 2020, les propriétaires de logements situés dans un périmètre défini de Cavaillon (voir ci-contre), auront l'obligation de détenir leur permis de louer, délivré par les services de l'Agglomération, avant la mise sur le marché de ce bien.

Pour Gérard DAUDET, Maire de Cavaillon et Président de LMV, *« La reconquête du centre ancien de Cavaillon passe, entre autres, par la requalification du cadre de vie et de l'habitat. C'est pourquoi j'ai souhaité mettre en œuvre les outils règlementaires dont dispose désormais l'agglomération pour lutter contre les logements indignes et les marchands de sommeil. »*

Le permis de louer concerne aussi bien les bailleurs publics que privés, à l'exception des bailleurs sociaux. Grâce à lui, l'Agglomération marque sa volonté de maîtriser la qualité des logements mis sur le marché. Suite à la conduite de visites technique sur place, LMV pourra refuser ou soumettre à conditions la mise en location d'un logement, lorsque ce dernier sera susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants et à la salubrité publique.

Renseignements:
permisdelouer@c-lmv.fr
04 90 78 82 30 (service Habitat)
www.luberonmontsdevaucluse.fr

> Les propriétaires concernés ainsi que les professionnels de l'habitat sont invités à assister à une réunion d'information sur le sujet le mercredi 30 septembre 2020, à 18h30 à la salle polyvalente du Moulin Saint Julien de Cavaillon.

0
200m
Hôpital
Hôtel Dieu
Colline Saint Jacques
Ecole
Ecole & collège
Mairie
Office de Tourisme
Médiathèque
Cours Victor Hugo
Avenue du Maréchal Joffre
Cours Bourmisac
Rue Michelet
Rue C. Bizos
Rue P. Bert
Rue du Commerce
Rue Ferdinand
Rue J. Guis
Rue Verlaque
Rue Viron Rousset
Rue de la Gendarmerie
Rue Cambonne
Rue Victor Hugo
Rue Lamartine
Rue Tournée
Rue de la Bastide
Rue Pasteur
Rue Lavoisier
Rue Ledru Rollin
Rue Pierre Curie
Rue Ch. Gounod
Rue Ch. Couvert
Rue Ch. Gaulle
Rue Ch. Cazot
Rue Ch. Michel
Rue Ch. Pellegrin
Rue Ch. Vidal
Rue Ch. Pellegrin
Rue Ch. Gallon
Rue Ch. Gallon
Rue Ch. Gallon

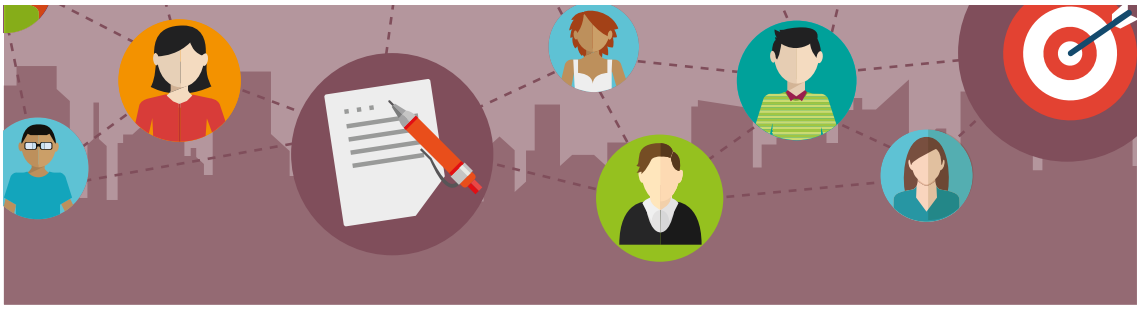

EMPLOI

En recherche d'emploi ? Consultez LMVemploi

Vous cherchez un emploi ? Simplifiez vos recherches en consultant LMVemploi. Lancé en 2018 par LMV, ce site propose de retrouver en 1 seul clic toutes les offres d'emploi du territoire. Il agrège 1 500 sites proposant des offres d'emploi, de stages, d'alternances et de formations et les restitue à l'échelle de notre territoire. Il permet aussi le dépôt d'offres en ligne et leur diffusion. Les candidats peuvent créer leur espace personnel, s'abonner aux offres d'emploi et déposer leurs CV dans la CVthèque, accessible aux recruteurs.
Un observatoire vous permet de connaître en temps réel les grands tendances du marché du travail local : quels secteurs recrutent et pour quels types d'offres, quelles entreprises proposent le plus de recrutements, quels sont les salaires pratiqués, etc.

www.emploi.luberonmontsdevaucluse.fr

NUMÉRIQUE

Un accompagnement pour vos démarches en ligne

L'ANPEP, association pour la promotion de l'éducation permanente vient d'ouvrir un lieu de médiation numérique. Situé dans le bâtiment A du Centre Actipôle de Cavaillon, ce lieu de médiation numérique propose :

- Un accompagnement pour les démarches CAF : du lundi au vendredi 8h30 - 12h
- Un relais numérique Pôle Emploi (Accompagnement à la création du CV, lettre de motivation, consultation de l'espace personnel, des offres d'emploi, attestation de paiement etc.) : du lundi au vendredi 8h30 - 12h et les lundis et vendredis de 13h30-16h30
- Une aide administrative numérique – ou Écrivain public numérique : Accompagnement dans les démarches administratives numériques (CAF, Pôle-Emploi, Ameli.fr, ANTS, etc.) : les jeudis de 13h30 à 16h30.

Renseignements et contacts : https://anpep.fr/

PISCINE ALPHONSE ROUDIÈRE

Cavaillon **La piscine Roudière est ouverte**

Le temps des brasses dans la piscine couverte Alphonse Roudière est revenu ! Fermé depuis le 16 mars, l'équipement aquatique que LMV a totalement remis à neuf l'an dernier accueille, depuis le 12 septembre, de nouveau les nageurs. Ces derniers ont d'ailleurs pu profiter cet été de la piscine de plein air, l'une des rares de Vaucluse a avoir rouvert ses portes malgré des conditions d'accès strictes régies par la réglementation.

Aujourd'hui, tous les créneaux existants ont été reconduits. La piscine est ouverte 7 jours sur 7 et les activités reprennent. Toutefois, de nouvelles conditions sanitaires s'imposent. Ainsi, quelques nouvelles mesures affichées dans l'établissement seront à respecter (port du masque obligatoire jusqu'aux vestiaires, bonnet de bain et douche savonneuse obligatoires, nombre de personnes limitées dans le hall et les vestiaires, conditions d'utilisation des casiers revues, nombre de places limité aux activités).

Les tarifs, quant à eux, sont inchangés.
Retrouvez ci-contre le planning 2020-2021

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
8h	SCOLAIRES	SCOLAIRES	SCOLAIRES	SCOLAIRES	SCOLAIRES		
9h						ÉVEIL EN EAU	
10h			ÉCOLE DE NATATION 1 / 10h - 10h45				PUBLIC 9h - 12h30
11h		OCRA	ÉCOLE DE NATATION 2 / 10h45 - 11h30			TRITON	
12h	PUBLIC 12h - 13h30 / AQUACARDIO 12h30 - 13h	PUBLIC 12h - 13h30 / AQUABIKE 12h15 - 13h	AVF / AQUAGYM 12h15 - 13h	PUBLIC 12h - 13h30 / AQUABIKE 12h15 - 13 h	PUBLIC 12h - 13h30 / AQUAGYM 12h15 - 13 h		
13h							
14h	SCOLAIRES	SCOLAIRES	TRITON	SCOLAIRES	SCOLAIRES		
15h						PUBLIC 13h30 - 19h	
16h			PUBLIC 16h - 19h30				
17h	OCRA			AQUAPALMES 17h15 - 18h			
18h	PUBLIC 18h - 19h30 / AQUATONIC 18h30 - 19h15	PUBLIC 18h - 19h30 / AQUABIKE 19h - 19h45	AQUAGYM 19h - 19h45	PUBLIC 18h - 19h30 / AQUABIKE 19h - 19h45	TRITON		
19h	TRITON + TRIATHLON	TRITON + TRIATHLON	TRITON + TRIATHLON	TRITON + TRIATHLON / AQUAGYM * 20h - 20h45	OCTOPUS DU LUBERON / AQUAPHOBIE * 20h - 20h45		
20h							
21h							
22h							

* Pour ces activités, prendre contact avec le Triton Club Cavaillon

Règles d'hygiène renforcées

Port du masque obligatoire jusqu'aux vestiaires, bonnet de bain et douche savonneuse obligatoires.

PLANNING 2020/2021

Petites vacances scolaires
- Stage de natation sportive
De 8h30 à 10h30
- Stages découverte enfants
De 10h30 à 11h15
et de 11h15 à 12h.
- Public
Du lundi au samedi de 12h à 13h30 et de 15h à 19h30.

Ouverture
Du 12 septembre 2020 à juin 2021.

Ouverture du centre aquatique intercommunal de plein air de juin à septembre 2021.

www.luberonmontsdevaucluse.fr/piscines

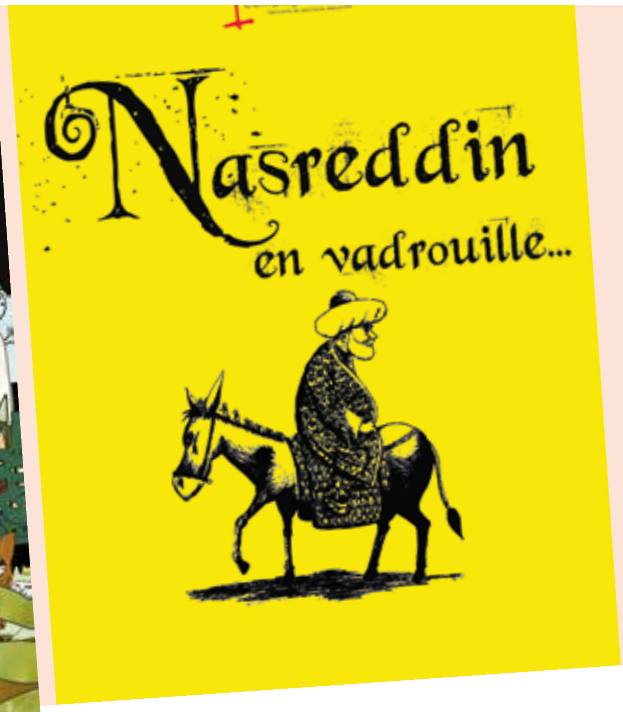

Sabine Tamisier

LMV Reprise de la programmation culturelle

Le réseau des médiathèques rouvre ses portes en ce mois de septembre à l'action culturelle, qui avait été mise en suspens durant la crise sanitaire. La reprise tant attendue se fait sous le signe de la musique, avec un spectacle autour de Boris Vian en septembre, le groupe Garage Blonde en octobre et les Voix nomades en novembre. Dominique Grimaud et Véronique Vilhet seront présents aussi, à Oppède en novembre, pour un concert rencontre.

La littérature sera à l'honneur avec la présentation fin septembre de la rentrée littéraire par la libraire Marcelle Capiaumont du Lézard Amoureux, la venue fin septembre d'André Morel pour la présentation de son livre : « Confession d'un crime parfait » et les ateliers de lecture à voix haute par Sabine Tamisier en novembre.

La 19ème édition du Cinéma d'animation proposera, en octobre, des projections et des ateliers. Des spectacles jeunesse « Nasredine en vadrouille pour la vérité » le 30 septembre à Lourmarin et le spectacle « Les petits papiers de Léopoldine » le 28 novembre à Cavaillon complètent cette programmation toujours aussi riche et ouverte gratuitement à tout le monde.

Programme complet sur www.mediathequeslmv.fr

Port du masque obligatoire dans les médiathèques et lors des animations

C'est reparti pour les ateliers publics et scolaires

À partir du mois d'octobre et sous réserve des conditions sanitaires, les scolaires vont reprendre le chemin des médiathèques. Ils sont traditionnellement accueillis dans le cadre de projets pédagogiques en lien avec les bibliothécaires.

De la même façon, les ateliers tout public reprendront eux aussi en septembre avec des propositions variées : réaliser un tawashi, faire du tricot et fabriquer des objets en papier (boucles d'oreilles, signets, pop-up, instruments de musique).

Enfin, les ateliers autour du numérique se reconnectent ainsi que les cafés tablettes. Tous les accueils se font sur rendez-vous et la médiatrice numérique initiera les participants au casse-tête des mots de passe, à la gestion des cookies, au nettoyage et l'entretien des ordinateurs.

Programme complet sur www.mediathequeslmv.fr

Et si vous passiez à l'ebook ?

Saviez-vous que les médiathèques intercommunales proposent aussi dans leur catalogue des ebooks (ou livres numériques) ? Consultables sur liseuse, tablette et smartphone, ces livres ont l'avantage d'être empruntables 7 jours sur 7, 24h sur 24. Tous les adhérents au réseau y ont accès, sans surcoût et la médiatrice numérique peut vous aider dans le paramétrage de votre support.

Pour consulter le catalogue et connaître les procédures d'emprunt : www.mediathequeslmv.fr

Cavaillon

Des travaux d'accessibilité et d'aménagement programmés

La médiathèque de Cavaillon va connaître deux périodes de travaux. La première, prévue cet automne, concerne la construction d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite sur le parvis du bâtiment. A cette occasion, le trottoir sera aussi reconstruit et élargi, quatre nouvelles places de stationnement PMR et un passage piéton seront créés. Ces travaux n'engendreront pas de perturbation de service

Durant l'été 2021, c'est l'aménagement intérieur de certains espaces qui sera totalement revu. Pour plus de praticité, l'espace jeunesse actuellement à l'étage déménagera au rez-de-chaussée. Les espaces documentation, presse et numériques seront eux aussi repensés et réaménagés et un espace de coworking sera créé.

Devenez assistant maternel

Vous cherchez du travail ? Vous êtes patient et disponible ? Vous disposez de capacités d'observation et d'un logement adapté et surtout, vous aimez vous occuper d'enfants ? Sachez que le secteur de Lauris manque aujourd'hui d'assistants maternels. Si ce métier vous intéresse, le RAM vous renseignera sur les procédures d'agréments nécessaires et vous orientera vers la bonne PMI qui les délivre (Protection Maternelle Infantile). Si ce métier est majoritairement exercé par des femmes, quelques hommes aussi le pratiquent. *« Ce n'est pas un frein, commentent les animatrices du RAM. Aux RAM LMV, il y en a 2 et ils sont toujours au maximum de leurs capacités d'accueil.»*

Si vous habitez le secteur de Cavaillon ou ceux de Coustellet Lauris et que vous souhaitez devenir assistant maternel, n'hésitez pas à contacter les animatrices du RAM.

RAM secteur de Cavaillon
Tel : 06 10 17 68 04 / 04 90 76 43 82
@ : petiteenfance.ramcav@c-lmv.fr
Secteur Cavaillon / Cheval-Blanc / Les Taillades

RAM secteur de Coustellet - Lauris
Tel: 06 07 30 68 50
@ : petiteenfance.ramcoustellet@c-lmv.fr
Secteur : Cabrières d'Avignon / Gordes / Lagnes / Les Beaumettes / Maubec / Oppède / Robion / Mérindol / Puget / Lauris / Puyvert / Lourmarin / Vaugines

www.luberonmontsdevaucluse.fr/petite-enfance/accueil-individuel-1

LMV Plus de 600 familles font le choix des assistants maternels

Trouver un mode de garde adapté au fonctionnement de sa famille et au rythme de son bébé est souvent long et angoissant pour la plupart des familles. Si de nombreux parents font le choix de l'accueil collectif en crèche, d'autres se tournent naturellement vers l'accueil individuel. Plus souple, ce mode d'accueil est par exemple tout à fait adapté aux familles ayant des horaires de travail contraignants ou décalés. L'accès aux places est aussi généralement plus rapide que pour une structure collective.

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM) de LMV est un lien fort entre les familles et les professionnels qui accueillent les enfants à leur domicile. Il permet de mettre en relation les parents qui cherchent une place avec les assistants maternels de leur secteur qui en offrent. Il donne aussi des informations sur la réglementation et l'accueil au domicile des parents (recrutement direct d'un employé familial ou par une association/entreprise de garde d'enfants à domicile). Le RAM accompagne aussi les familles et les professionnels dans leurs démarches administratives. Car en choisissant ce mode de garde, les parents deviennent l'employeur direct de l'assistant maternel ou de l'employé familial. Ils doivent donc rédiger le contrat de travail, veiller à la gestion des congés payés, effectuer une déclaration mensuelle à PAJEEMPLOI, bref, entrer dans la peau de l'employeur. Autant de tâches administratives pour lesquelles le RAM vous accompagne.

Le RAM est aussi un lieu d'animation à destination des assistants maternels et des employés familiaux. Plusieurs fois par mois, ils peuvent participer, avec les enfants, à des ateliers d'éveil, ludiques et pédagogiques. Des réunions d'échanges sur les pratiques entre professionnels, d'ordre organisationnel ou encore thématiques en partenariat avec les PMI et le réseau des RAM Vaucluse existent aussi.

Sur le territoire de LMV, il existe deux RAM : celui du secteur de Cavaillon et celui de Coustellet/Lauris. En 2019, les 150 professionnels du territoire ont accueilli 626 enfants.

LMV Les enfants découvrent l'art

Lorsqu'on confie son enfant aux agent des crèches ou à un assistant maternel, il participe à de nombreuses activités pédagogiques, ludiques et culturelles qui l'aident à grandir et à s'ouvrir au monde qui l'entoure. Cette année, les enfants ont pu participer à un nouvel atelier appelé « Un coin pour l'art ». Il s'agit d'un dispositif scénique itinérant permettant de présenter des œuvres d'art picturales, sonores ou littéraires aux enfants. L'objectif est de leur permettre d'être en contact direct avec l'art et la culture, dans un lieu qu'ils connaissent. Grâce à une médiation adaptée à leur jeune âge, les enfants ont découvert les œuvres de Magritte et la culture nordique et ont ainsi pu éprouver dans un univers sécurisé le large panel d'émotions que procure l'art : étonnement, ravissement, intrigue, surprise.

En juin et juillet, afin de respecter les contraintes sanitaires, ce projet a été remanié sous la forme Kamishibaï, permettant ainsi aux enfants de découvrir, de comprendre, sans toucher les supports. Très bien accueilli par les enfant, ce projet sera reconduit.

LMV Inscrire son enfant en crèche, mode d'emploi

1. Réaliser sa pré-inscription sur **www.espace-citoyen.net/lmv** dès le 3e mois de grossesse
2. Déposez votre dossier complet à la Maison de la Petite enfance
3. Confirmez votre pré-inscription tous les 3 mois
4. Fournissez le certificat de naissance ou le livret de famille
5. Votre dossier sera alors étudié en commission d'attribution de places de façon anonyme
6. La famille est informée de la décision (positive ou négative) de la commission de façon automatique. Si la réponse est négative, le dossier sera réétudié lors de la prochaine commission.

Et les critères d'attribution ?
Les places en crèche sont accordées en fonction de la disponibilité de l'établissement demandé, du nombre d'heures demandées, de la date d'entrée en crèche souhaitée. Les situations délicates de certaines familles mais aussi professionnelles sont aussi des éléments pris en compte.

Le règlement d'attribution des places est consultable sur :
http://www.luberonmontsdevaucluse.fr/petite-enfance/accueil-collectif-1

LMV L'office de tourisme agrandi et relooké

Après le rez-de-chaussée qui avait été totalement transformé et réaménagé il y a 3 ans, c'est au tour de l'étage et des façades de l'office de tourisme intercommunal de Cavaillon de subir un lifting. Le premier niveau du bâtiment va être repensé et agrandi afin d'accueillir des bureaux individuels ainsi qu'une salle de réunion et de réception qui permettra d'accueillir des groupes et des séminaires professionnels. Ce nouvel espace bénéficiera d'une belle terrasse surplombant la place François Tourel ainsi que les jardins du bâtiment.

Les façades aussi vont être repensées sur le modèle de ce qui a été fait l'an dernier sur le Conservatoire de musique tout proche.

Les travaux doivent débuter au début de l'année 2021 pour une durée de 8 mois. Ils n'affecteront pas l'activité de l'office de tourisme.

COÛT

427 000 euros TTC subventionnés à hauteur de 42% du montant hors taxes par la Région SUD

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

LUBERON CŒUR DE PROVENCE

Saison estivale 2020 : opération séduction pour la clientèle française

L'épidémie de COVID 19 ayant totalement bouleversé la manière d'appréhender cette saison touristique qui initialement s'annonçait bonne, Luberon Cœur de Provence Tourisme a dû très vite réorienter sa stratégie de promotion du territoire.
Les premières semaines ont été très difficiles et le travail s'est concentré sur la gestion, aux côtés des professionnels du territoire, des problématiques « sanitaires » puis très rapidement « sociales » et de l'annulation de la quasi-totalité des prestations vendues aux Tour-opérateurs pour la saison 2020.
Très rapidement, Luberon Cœur de Provence Tourisme a travaillé sur l'élaboration d'un plan de relance ambitieux pour dynamiser la destination Luberon afin de pouvoir le déployer dès la fin du confinement en juin.
L'idée force étant de « booster » la saison estivale ainsi que l'arrière-saison auprès prioritairement de la clientèle française.

Pour cela, Luberon Cœur de Provence Tourisme et ses partenaires (L'Isle-sur-la-Sorgue Tourisme, Apt-Luberon, côté sud, TODD, la Région SUD) ont mis en place des actions de communication et de commercialisation ciblées auprès de la clientèle française. Ainsi, des capsules vidéos (formats courts) destinées à interpeller les voyageurs de façon inattendue sur notre destination, à valoriser « l'expérientiel » et à s'affranchir des frontières administratives pour une approche client autour de la destination Luberon, ont été publiées avant et pendant la saison estivale sur les réseaux sociaux. Des groupes d'influenceurs ont aussi été invités afin qu'ils puissent partager avec leurs groupes des thématiques telles que la lavande, de l'histoire de la Provence, des villages perchés, de la gastronomie, de l'œnotourisme et enfin du sport.

L'office de tourisme intercommunal a aussi travaillé sur le volet Commercialisation en créant et développant une E-boutique pour les clients/visiteurs individuels (famille, amis, couple) proposant de multiples produits à réserver directement sur son site internet :
1. Des expériences originales « J'ai envie de Luberon » multiples à tarif préférentiel,
2. Des visites « insolites » en pleine nature ou dans nos villes et villages,
3. La 2ème édition des « Sunsets Vignerons » étendue à l'ensemble des Domaines du territoire du Luberon, des Monts de Vaucluse et Pays des Sorgues en partenariat avec les offices de tourisme voisins.

LMV VOUS MET EN SELLE

UN VÉLO ÉLECTRIQUE ACHETÉ,
30% REMBOURSÉS

Luberon Monts de Vaucluse
AGGLOMÉRATION

1000velos@c-lmv.fr / 04 90 78 82 30 / www.luberonmontsdevaucluse.fr